

Choisir collectivement les affectations budgétaires collectifs en CAE avec Cobudget

Témoignage

En 2018, Cobudget a été expérimentés simultanément au sein de deux Coopératives d'Entrepreneurs : Artefacts en région Centre Val de Loire, et OPTEOS à Lille. Plus d'information sur les CAE, coopératives d'entrepreneurs [via ce lien](#).

Artefacts : affecter les bénéfices annuels à des projets collectifs

Avant Cobudget, avant chaque Conseil d'Administration (CA), les sociétaires de la coopérative pouvaient proposer des projets collectifs (porté par au moins deux entrepreneurs) et y associer un budget. Le jour du CA chaque sociétaire répartissait l'enveloppe disponible entre les différents projets sur une fiche papier. La comptable (Audrey de son prénom) prenait ensuite un certain plaisir à effectuer de savants calculs pour attribuer un budget à chaque projet au prorata des votes.

Ce mode de fonctionnement présentait trois inconvénients :

- Des saisies manuelles laborieuses et une difficulté pour les personnes absentes physiquement à participer
- Une impossibilité à avoir connaissance des affectations budgétaires le jour du CA, et donc à les célébrer
- Des projets souvent financés partiellement, certains ne pouvant s'en contenter, une part du budget n'était finalement pas dépensée
- Des affectations de budgets individuels ne permettant pas de voir les affectations dans leur ensemble et donc de faire des choix d'affectation réellement éclairés

En 2018, Artefacts est passé à cobudget en s'inspirant des expérimentations menées par Simon Sarazin à Lille, avec un fonctionnement assez différent :

- Entre un mois et deux semaines avant le CA, l'ensemble des coopérateurs (même les non-sociétaires) peuvent déposer des projets collectifs et les budgets associés sur la plate-forme en ligne. Chacun était invité à questionner à distance les projets des uns et des autres, à demander des précisions ou des modifications. Certains projets se retirent alors à cette étape, d'autres fusionnent.
- Deux semaines avant le CA, les sociétaires peuvent affecter tout ou partie de leur cagnotte (430€ / personne) aux différents projets, au rythme qu'ils souhaitent
- Le jour du CA, les projets financés sont célébrés, ceux qui ont fait débat peuvent faire l'objet d'échanges collectifs en présentiel.

De manière générale, Cobudget a eu l'avantage de provoquer des affectations plus dynamiques, permettant de se rendre compte en temps réel de l'état de financement des différents projets. Plutôt que de n'écouter que son envie initiale, on peut alors se positionner vis à vis d'un élan collectif et parfois s'autoriser à soutenir un projet qui nous semblait secondaire si nos projets phares sont déjà financés par les autres.

L'outil a été très vite et simplement approprié par les entrepreneurs salariés malgré les réticences craintes au départ.

Suite à cette première expérience, trois frustrations sont apparues :

- L'utilisation d'un énième outil en ligne, et le peu d'échanges présentiel autour de ces projets.
- Le manque de préparation à l'intégration de l'outil. Nous n'avions aucune grille d'appréciation collective et certaines décisions ou manque de prise de conscience de l'importance de ce vote a parfois frustré. Le coté « outil de vote » donnant un effet ludique peu en phase avec les engagement financiers conséquents liés aux sommes dont il était question (26 000€ sur l'année).
- La difficulté de prendre une décision vis à vis des projets « presque financés » : un projet peut-il se concrétiser avec 90 % de la somme ? Avec 50 % ? C'était un des risques non identifiés auquel nous n'avons toujours pas de réponse.

Dans les améliorations pour la suite, on peut noter :

- L'appropriation par tous de cet outil, certains n'ayant pas participé à la première expérimentation
- L'ajout d'une phase de présentation des projets en présentiel pour compléter la phase numérique ayant court en amont.

OPTEOS : gérer collectivement un budget permanent d'investissement

Ayant déjà expérimenté Cobudget au sein de plusieurs collectifs Lillois, Simon Sarazin a lancé une expérimentation au sein de sa CAE au printemps 2018.

L'idée est de proposer une bourse permanente aux projet : chaque membre dispose d'une enveloppe annuelle de 100€, et tout le monde peut proposer un projet et distribuer son « crédit » dès qu'il le souhaite.

Une réflexion est en cours sur le nombre de droits de vote : ne serait-il pas envisageable d'augmenter l'enveloppe détenue à ceux qui contribuent beaucoup à la CAE sachant que seuls les projets collectifs peuvent être financés ?

L'expérimentation ne fait que commencer... suite au prochain épisode !

Si ces sujets vous intéresse, OPTEOS propose d'ailleurs une formation aux outils de répartition financière à travers l'intervention de trois Commoneurs Lillois... plus d'infos [via ce lien](#) !

Auteur de la fiche

Romain Lalande - matière accumulée auprès de Simon Sarazin et Emmanuel Doudat

Licence d'utilisation la ressource

CC 0

Contributeur.trice.s ayant vécu cette action

- Romain Lalande



Outil numérique expérimenté

- Cobudget – décider collectivement de la répartition d'un budget

Cette fiche est elle un brouillon ?

- Non